La Foire suisse d'échantillons à Bâle (1921)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1921)**

Heft 16

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lyon, où elle *représentera gratuitement ses membres et exposera de petits échantillons.*

Elle prie tous ceux de ses sociétaires qui ne l'auraient pas encore fait, de vouloir bien envoyer, *avant le 30 septembre*, à l'adresse indiquée ci-après, leur matériel de propagande et les échantillons qu'ils désirent voir figurer dans les stands de la Chambre de Commerce, au Palais de la Foire :

Chambre de Commerce Suisse en France
Section Lyonnaise
6, Quai des Brotteaux
Lyon.

En outre, nous serions reconnaissants aux maisons qui comptent faire usage de la faculté d'exposer des échantillons, de nous en informer sans retard, afin de nous permettre de prendre nos dispositions en conséquence.

LA FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS A BALE (1921)

Malgré la crise économique mondiale qui n'épargne pas non plus l'industrie helvétique, la participation à la Foire Suisse d'Echantillons de cette année a été très réjouissante. Près de 1.100 Maisons y exposèrent leurs produits. Cinq grandes Halles spacieuses et bien éclairées abritaient 20.000 mètres carrés de surface d'exposition. Les articles ou produits exposés furent répartis en 20 groupes dont l'homogénéité et la bonne disposition furent très appréciées.

L'élément commercial dominait parmi les visiteurs : 30.000 cartes d'acheteurs ont été délivrées. Des acheteurs de tous les pays d'Europe et de huit pays d'outre-mer se sont rencontrés à Bâle à l'occasion de la Foire de cette année.

Une enquête sur les résultats de la Foire, enquête faite parmi les Maisons exposantes, fait ressortir que le 70 % environ des participants s'est déclaré satisfait du succès commercial obtenu et que le 50 % environ y a gagné des nouveaux clients du pays et de l'étranger. Ces résultats peuvent, certes, être considérés comme très satisfaisants, surtout si l'on songe à l'intensité de la crise actuelle qui se fait plus durement sentir encore dans les pays à change élevé comme la Suisse.

La Foire Suisse d'Echantillons a un caractère strictement national. L'admission des exposants est soumise à un contrôle sévère. Les acheteurs peuvent ainsi être assurés qu'ils n'auront à traiter qu'avec des fournisseurs de confiance et que les marchandises qui leur seront offertes seront bien de provenance suisse. Cette manifestation économique, enfin, offre un tableau complet de la production suisse. Les intéressés étrangers ont ainsi une occasion unique de couvrir leurs besoins de la façon la plus avantageuse et en un minimum de temps.

La prochaine Foire aura lieu du 22 avril au 2 mai 1922.

UN CONGRÈS INTERALLIÉ D'APPRENTISSAGE A LYON

Sous le haut patronage de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, la ville de Lyon et la Société de la Foire ont décidé d'organiser, avec la collaboration de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, un Congrès interallié de l'Apprentissage, qui se tiendra du 12 au 15 octobre 1921, à l'occasion de la réunion d'automne de la Foire de Lyon.

Les travaux du Congrès porteront sur le recrutement des apprentis par l'orientation professionnelle, sur les moyens d'établir l'obligation légale et le contrôle de l'apprentissage, sur sa réglementation par les chambres de métiers, sur les cours professionnels, sur la taxe d'apprentissage, etc. Ces questions ne sont pas nouvelles ; elles ont été étudiées de divers côtés et d'une manière approfondie. Il s'agit d'en dégager des solutions pratiques, bien adaptées aux conditions actuelles de la vie industrielle et commerciale, de les coordonner et d'établir entre elles les liaisons nécessaires.

Dans l'esprit des organisateurs, la tâche du Congrès est d'aboutir à l'élaboration d'un travail d'ensemble qui servira ultérieurement de base pour les projets soumis aux délibérations du Parlement par l'initiative gouvernementale.

On espère ainsi pouvoir hâter le vote d'une loi sur l'apprentissage dont la promulgation est attendue, depuis si longtemps et avec une si légitime impatience, dans les milieux industriels.